

1.

(N° 251.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

*Rapport fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur BOITE.*

MESSIEURS,

Le sieur Augustin-Paschal Boite, né à Maingneux (France), le 10 janvier 1790, aubergiste, demeurant à Namur, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est marié avec une Française et n'a qu'un enfant. Il est venu s'établir à Namur en 1825; on ignore les motifs pour lesquels il a quitté son pays; ses moyens d'existence consistent dans l'état d'aubergiste qu'il exerce depuis son arrivée en Belgique, mais qui ne paraît pas brillant. Du reste aucune plainte n'existe contre lui sur sa conduite morale et politique. L'autorité provinciale émet une opinion favorable à sa demande.

Le rapporteur,
MILCAMPS.

Le président,
FALLON (ISIDORE).